

La Récréation a captivé son public

Soutenu dans ses pensées chantantes du chat et accompagné dans ses efficaces changements de formations par les excellents pianistes Nicolai Schlup et François Margot, le chœur mixte de Morges a captivé le public de Beausobre, samedi, avec une féerie tout en poésie et beauté sonore, en couleurs et en mouvements, dirigée par Alain Devallonné. La P'tite Récré, grmée, a chanté avec fraîcheur son répertoire admirablement souligné par les pianistes. Des moments inoubliables. **JFV**



Repas et soirée de soutien du «sésame»
Le centre socio-culturel rollois reçoit les inscriptions pour sa soirée jusqu'au 16 mars sur contact@isesame.ch ou au 021 825 42 26. La manifestation aura lieu samedi 24 mars à la salle communale de Mont-sur-Rolle. Prix: 60 fr.

Les Amis du Château sont à la recherche de fonds pour leur collaboration avec Romande Énergie.

Rolle Mieux mettre le château en lumière

J eudi 8 mars, les membres de l'Association des Amis du Château de Rolle se sont réunis pour un état des lieux des projets en cours. A l'ordre du jour, l'éclairage du château et la restauration de sa bibliothèque. Denys

Jaquet, président de l'association, a rappelé les grands objectifs de l'installation lumineuse. Il s'agit de *renforcer l'identité de la commune de Rolle, en révéler la richesse architecturale dans le paysage nocturne et accentuer sa position de centre régional touristique*. Ces arguments justifient un coût de 271 840 francs, nécessaires à l'aménagement. La commune de Rolle soutient également cette nouveauté. Dorénavant, l'association est en quête de moyens pour financer le projet. Sont sollicitées les entreprises régionales et cantonales, les communes périphériques, les organismes de bienfaisance et la population de la région.

Le plan d'éclairage a été élaboré en collaboration avec Romande Énergie, mandatée pour la gestion intégrale de l'affaire. *L'installation s'avère compliquée, car la forme du château compte beaucoup de recoins et de tours*, explique Denys Jaquet. Il est prévu d'utiliser nonante-quatre projecteurs pour une consommation totale de 8188 Watts. De

nombreuses difficultés ont déjà été solutionnées. Bernard Genton a rappelé *les dégâts causés à l'église de Féchy, l'été dernier, et la détérioration des projecteurs*. Pour le château de Rolle, les éclairages au sol seront donc enterrés, presque indestructibles. Les lumières, modulables, aux couleurs changeantes, éclaireront de surcroît le parking avoisinant. Le président s'est réjoui que les travaux se déroulent seulement maintenant : *la technologie a évolué. L'installation répond aux critères économiques, tant au niveau de l'installation que de l'entretien*. L'aveuglement qui pourrait être une conséquence néfaste des lumières est aussi un problème écarté, puisque l'intensité sera réglable.

Par ailleurs, le directeur de l'office du tourisme de Rolle, Georges Coloni, a évoqué l'idée d'éclairer l'accès conduisant de la Grand-Rue au château *avec des lumières comme semées sur le chemin, qui conduiraient inévitablement à ce monument historique...* **CÉCILE GAVLAK**



L'association des Amis du Château de Rolle, soutenue par la commune, souhaite mettre en place un éclairage extérieur permanent afin de mieux souligner la richesse architecturale de la ville. **LDD**

Un projet collectif

Le catalogage de la bibliothèque nécessite aussi de trouver des financements. Celle-ci renferme de véritables trésors, comme un livre de Benjamin Franklin. L'association désire en faire un projet populaire. Ainsi, la population rolloise et les entreprises sont sollicitées. Les enfants sont également conviés à participer puisque toute aide, même modeste, sera acceptée. Les donateurs auront, s'ils le souhaitent, leur nom inscrit sur un tableau d'honneur au sein de la bibliothèque.

Féchy Lumière et Vie unit son destin à celui de Silo

D ès le 1^{er} janvier 2008, la Fondation «Silo», EMS d'Echichens, reprendra les activités médico-sociales de «Lumière et Vie», au Château de Féchy. L'opération permettra d'importantes synergies, en maintenant toutefois les dix-sept emplois à plein temps de l'institution fezzolane. En s'associant à un grand EMS qui partage ses buts et son éthique, «Lumière et Vie», de taille modeste, assure ainsi sa pérennité.

Lumière et Vie a été fondée en 1968

La Fondation «Silo», une fois achevés les travaux en cours sur son site d'Echichens, disposera de 97 lits pour longs séjours et 37 appartements protégés. La reprise du Château de Féchy lui permettra de compléter sa gamme de services par 29 lits de courts séjours. Le château de Féchy a été acquis en 1968 par l'Association «Lumière et Vie», grâce



Le Château de Féchy, solide maison patricienne, dispose de 29 lits destinés à de courts séjours. **Raymond Darioly**

à des dons et des legs. Son but était alors d'accueillir pour des séjours de deux ou trois semaines des malades chroniques, des convalescents et des personnes handicapées physiquement. L'institution permettait aussi de soulager durant quelques jours les familles qui ont la charge d'une personne handicapée ou d'un malade nécessitant des soins constants. Les fondateurs ont confié leur maison aux sœurs de saint Vincent de Paul, appe-

lées aussi *Filles de la Charité*. Ils voulaient ainsi lui conférer une ambiance chaleureuse, œcuménique et fraternelle. Le bénévolat des sœurs a perduré jusqu'ici, faisant bénéficier les hôtes de l'institution de leur grande disponibilité et de la chaleur de leur accueil. Entre-temps, le Château de Féchy est devenu un établissement médico-social reconnu d'intérêt public par l'Etat de Vaud. Sa direction est maintenant laïque. **RAYMOND DARIOLY**

Morges Trois sections de l'Asloca se rapprochent

La section morgienne de l'ASLOCA Vaud entre dans une phase d'évolution importante. L'assemblée générale, réunie vendredi, a accepté le fait que la section morgienne (2310 membres) prenne part à la nouvelle structure de consultations intersections incluant celles de Lausanne (20 740 membres) et de Renens (2850 membres). Une première vaudoise, puisque cette structure devrait à terme réunir les services de consultations des autres sections vaudoises. *On parle bien d'un rapprochement et non d'une fusion. Il s'agit d'instaurer une coordination et une direction commune aux consultations faites dans ces trois sections*, explique le président réélu Daniel Kistler. Et de souligner : *l'intérêt de ce regroupement de services repose sur une gestion plus aisée des consultants professionnels en cas de maladie et de vacances. Ainsi la consultation sera rendue plus régulière*.

Plus de 25 000 membres

La signature de ce regroupement est agendée au 28 mars et mise en route pour le 1^{er} mai et non en janvier, comme initialement prévu, en raison d'un aval nécessaire des assemblées générales des sections, comme Renens en particulier. Le bureau de cette structure sera basé à Lausanne, mais chaque section gardera son autonomie. Le budget prévoit 900 000 francs de frais de fonctionnement. Les recettes se



Les locataires de Morges, Lausanne et Renens ont décidé de se rapprocher pour mieux défendre leurs intérêts. **Archive La Côte**

monteraient à 140 000 fr (basées sur les améliorations facturées) et le solde réparti entre les 25 900 membres des trois sections, à hauteur de 30 francs par membre. Cette dépense par tête est incluse dans la cotisation annuelle qui est relevée à 55 francs, montant plus ou moins similaire à celui des deux autres sections.

Consultations en hausse

Cette nouvelle structure amène toutefois une augmentation des charges. La situation financière de la section ne s'améliore pas au fil des années, il faudra sans doute compter sur une hausse de cinq francs pour l'année 2009. Les consultations sont passées de 557fr, en 2005, à 704 fr en 2006. En 2006, les consultations ont concerné notamment, à hauteur de 20%, les défauts du bien loué et en consignation et pour 11,3% la résiliation par le locataire et les demandes de baisse de loyer. La situation générale du logement subventionné à Morges

est toujours problématique. Les loyers sont toujours trop élevés. Ils sont fixés naturellement par rapport à l'offre et à la demande, et Morges manque toujours cruellement de logements subventionnés. **PHILIPPE CADOUX**

Référendum envisagé

Avec Genève, le canton de Vaud est le seul à disposer d'un Tribunal des Baux gratuits à l'ensemble des locataires. La motion du libéral Philippe Leuba, demandant en septembre dernier la fin de cette gratuité, vaut une mobilisation de la gauche. Pour Anne Baehler Bech, secrétaire générale de l'ASLOCA Vaud, *ce sera une justice à deux vitesses. Cela péjorera les locataires les plus pauvres. Un référendum pourrait être lancé*.